



DISCOURS
DES MISSIONS
LOCALES
BRUXELLOISES

Les Missions Locales célèbrent leurs 20 ans à Bruxelles ce 24 juin 2010

Les Missions Locales créées grâce à des initiatives d'acteurs locaux entre 88 et 93, fêtent donc aujourd'hui leur 20^e anniversaire. Au nombre de 9 à Bruxelles, de dimensions variables, ayant des activités très proches comme d'autres plus singulières, elles jouent un rôle fondamental dans l'aide à l'emploi au sein de la Capitale de l'Europe.

Aujourd'hui, oui, les Missions Locales sont connues et méritent de l'être. Les directeurs comme les travailleurs des MLoc comme on les appelle dans notre jargon, se sont efforcés depuis 20 ans de contribuer à ce succès.

Ensemble, ils ont fait preuve d'adaptations incessantes pour faire face à des périodes d'intenses développements et de mutations nées des crises économiques et des bouleversements du paysage politique belge.

La première de nos spécificités, c'est la durée d'accompagnement et la prise en charge globale que nous proposons aux demandeurs d'emploi, qui nous confère un savoir-faire. Nous concourons à mettre en place et à articuler de véritables "parcours d'insertion", ce qui nous donne force, cohérence et homogénéité.

La deuxième caractéristique des Missions Locales, c'est la pluralité d'actions que nous proposons. Cette pluralité, nous voulons la préserver, elle nourrit la concertation et le partenariat avec les OISP de la Région de Bruxelles-Capitale.

Notre troisième force c'est le travail de proximité.

Rappelons qu'à l'époque où la décentralisation n'existait pas, seul l'associatif était présent sur le terrain local. Dans les années 90, les CPAS ne disposaient pas encore de services ISP. Nous venions donc, d'une certaine manière, combler un trou, et nous nous rendions disponible auprès de tous les citoyens en demande d'emploi.

De l'eau a coulé sous les ponts et Bruxelles a du faire face à une série de tendances lourdes d'ordres social, politique et économique avec la tertiairisation toujours accrue de ses activités.

Les chiffres parlent d'eux même. De 1992 à aujourd'hui le nombre de chômeurs a presque doublé (57.200 en 1992 pour 99.377 en 2009).

Aujourd'hui, alors que l'emploi est reconnu comme une des grandes priorités de la politique bruxelloise, nous accueillons avec soulagement l'ordonnance qui devrait nous permettre d'asseoir notre position d'acteur fondamental dans l'ISP même si plusieurs inconnues subsistent.

Notre place est centrale dans l'ISP parce que nous participons à un système global en axant notre travail autour de deux pôles fondamentaux "l'emploi" et "la formation professionnelle".

Ce double mandat nous permet de faire la jonction entre ces 2 politiques, tout en restant ancré au niveau local. Il permet de travailler l'ensemble du parcours d'insertion du DE, ce que nous voulons avant tout préserver.

Les coopérations entre Missions Locales s'intensifient et les développements de contacts avec des employeurs prennent une place grandissante dans nos démarches. Ces réseaux permettent une meilleure connaissance des besoins des employeurs et donc aussi l'élaboration de formations porteuses.



DISCOURS
DES MISSIONS
LOCALES
BRUXELLOISES

Nos méthodologies, affinées, ont été éprouvées et adaptées au fil des ans. Ce travail, fourni dans la continuité, tente de faire le grand écart entre besoins des employeurs et difficultés du public.

Les Missions Locales sont pionnières dans une multitude de projets porteurs que l'on a parfois tendance à oublier: de nombreuses formations innovantes (Poseurs de panneaux solaires photovoltaïques, Préparation au métier d'agent pénitentiaire, Monteurs-cableurs, Opérateur-vendeur en poissonnerie, Assistant(e)s en Pharmacie, Isolation de façades, etc...) l'orientation professionnelle, JEEP, des projets d'économie sociale ou locale, de revitalisation urbaine, ...

La mise sur pied des contrats d'activation ONEM a entraîné une augmentation hallucinante du public reçu depuis 2004, c'est-à-dire depuis le début de cette politique d'activation.

Nous pouvons estimer à 15.000 le nombre de personnes accueillies et suivies par les Missions Locales rien que pour l'année 2009.

Il s'en est suivi une augmentation du délai d'attente des demandeurs d'emploi pour obtenir un premier entretien pouvant aller jusqu'à trois mois!

Si l'on veut maintenir un accompagnement de qualité, il faut, dès lors, accroître les moyens mis à notre disposition.

Si de l'extérieur le parcours des chercheurs d'emploi semble s'être simplifié. De l'intérieur, cette tentative de simplification porte rarement ses fruits. La nature de notre public fait que son parcours n'est jamais linéaire.

Avec des durées d'inoccupations pouvant aller jusqu'à 20 ans, nous faisons face à un public moins autonome plus fragile, cumulant les problèmes sociaux en tous genres. Or, il n'existe, à ce jour, que peu d'endroits pour la pratique d'une l'ISP spécifique.

L'activation entraîne une augmentation de l'exclusion des plus défavorisés, des emplois précaires. Elle augmente la charge de notre travail au détriment de la qualité des services offerts.

De façon générale nous pointons du doigt le manque structurel d'emplois en RBC et l'indispensable augmentation de l'offre de formations: les places sont limitées et certains domaines ne sont pas ou trop peu représentés.

Notre charge administrative, toute justifiée qu'elle soit, est de plus en plus difficile à gérer: les appels à projets et les rapports sont de plus en plus complexes et les reconductions tacites n'existent plus. Cette rigidification va à l'encontre des possibilités laissées jusqu'ici aux Missions Locales de consacrer du temps aux bénéficiaires et à la création de nouveaux projets.

Les sources de financement ne sont plus pérennes, mais souvent ponctuelles et les cofinancements rendus extrêmement ardu par une "ingénierie" sociale de plus en plus complexe.

Enfin, les critères d'évaluation du financement ne sont pas en adéquation avec le type d'accompagnement global à long terme propre à nos services.

Ces critères ne tiennent aucunement compte du temps nécessaire à la mise en place, l'organisation et le suivi de "parcours d'insertion".

Aujourd'hui, l'évolution tend vers des systèmes de financement au point (CPP), à l'action (APS), au résultat (RAE).



DISCOURS
DES MISSIONS
LOCALES
BRUXELLOISES

Ce qui suit doit être entendu:

L'augmentation quantitative et "qualitative" du problème du chômage depuis 20 ans et la démultiplication des "réponses" qu'on prétend y apporter par une démultiplication des acteurs masque une contrainte et une responsabilisation accrue sur l'individu.

N'y a-t'il pas lieu de renforcer la qualité de l'accompagnement des DE plutôt que leur contrôle?

L'absence de cohérence, de dialogue entre tous les niveaux d'intervention de ce dispositif et en conséquence la question de la répartition des moyens budgétaires à venir pourrait aussi entraîner des réflexions sur la bonne gestion financière des deniers publics.

Félicitons tous les partenaires pour leurs engagements et dégageons des propositions pour l'avenir...

N'oublions pas ce qui fait l'essence même des Missions Locales dans le paysage institutionnel: innovation, souplesse et professionnalisme.